

Le silence électoral préalable au second tour des présidentielles est établi en France



Paris, 6 mai (RHC)- La France vit ce samedi le silence électoral établi par la loi pour le jour qui précède les élections présidentielles qui affronteront Emmanuel Macron du parti « En Marche » et Marine Le Pen du Front National.

Les candidats et leurs équipes, les personnalités politiques et les médias ne peuvent ni faire des déclarations publiques ni lancer des appels à voter. Les instituts de sondage ne pourront pas non plus publier des pronostics.

Par ailleurs, des lycéens français ont manifesté hier sur la Place de la Bastille, à Paris, pour exprimer leur indignation envers les deux candidats qui s'affrontent au second tour de ces élections.

À Reims, une foule a manifesté au cours d'une visite de Marine Le Pen à la Cathédrale de cette ville.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/129122-le-silence-electoral-prealable-au-second-tour-des-presidentielles-est-etabli-en-france>



Radio Habana Cuba